

Le système des Divisions Standards, en accord avec les lignes directrices de la Guilde Internationale des Costumiers, sera utilisé comme suit :

### **Division Junior**

(aussi connu sous le nom de « Jeune Fan »)

Tout participant de moins de 13 ans au moment de la convention. Cette Division inclut deux sous-divisions :

Costume fait par le participant : Le costume a été fait à majorité ou en totalité par le participant

Costume fait par un adulte : Le costume a été fait à majorité ou en totalité par un adulte.

### **Division Novice**

Tout participant n'ayant pas gagné de prix autre que dans la division Junior. Les prix pour « Workmanship », les « Mentions Honorables » ou les « Honoré pour Excellence » ne s'appliquent pas.

### **Division Intermédiaire**

Tout participant ayant gagné moins de trois (3) prix à des Mascarades lorsqu' inscrit dans la Division Intermédiaire.

### **Division Artisan**

Tout participant ayant gagné trois (3) prix ou plus à des Mascarades, ou tout participant désirant participer dans cette catégorie et qui n'appartient pas à une catégorie plus élevée.

### **Division Maître**

Tout participant ayant gagné plus de trois (3) prix à des Mascarades dans la division Artisan ou tout participant ayant gagné un prix dans la catégorie Maître à une Mascarade reconnue au niveau national. Aussi, tout participant reconnu comme étant un professionnel dans l'industrie du costume doit participer dans cette division . Pour cette compétition, un professionnel se définit comme une personne dont 50% ou plus de son revenu provient des activités de l'industrie du costume. S'il n'y pas assez de participants pour former une division Maître, ceux-ci seront jugés dans la catégorie Artisan.

### **Division Hors-Compétition**

La Mascarade est un concours amateur. Les costumes achetés ou loués ne peuvent être inscrits dans les divisions avec prix, mais peuvent être paradés sur la scène dans la division Hors-Compétition. Les costumes créés à des fins professionnels ne sont pas éligibles pour des prix, mais peuvent aussi être paradé dans cette division. De plus, quiconque qui voudrait s'inscrire dans cette division peut le faire.

**Note :** Tout participant peut décider de s'inscrire dans une division plus élevée que celle à laquelle il appartient. Cependant, si il/elle gagne dans cette division, il/elle devra désormais se présenter dans cette division lors de futures mascarades.

**Excellence de la confection («workmanship »)**

L'évaluation de la confection aura lieu en coulisse, avant le début de la Mascarade. Ces prix, décernés pour récompenser l'excellence dans la construction d'un costume, seront décernés en parallèle avec les prix de la Mascarade. Vous pouvez être jugés sur l'ensemble du costume ou sur une pièce ou un accessoire spécifique. L'évaluation de la confection d'un costume est facultative. Vous devez indiquer sur le formulaire d'inscription si vous voulez être évalué sur cet aspect. L'évaluation de la confection s'applique aux entrées dans toute les Divisions, excepté pour les costumes présentés Hors-Compétition. Un travail de qualité mérite d'être récompensé, peu importe la Division. Nos juges porteront une attention particulière aux matériaux et tissus choisis, à la coupe du vêtement, à la finition, à la maîtrise technique du participant, etc...

Veillez noter que même si l'évaluation de la confection est facultative, les entrées classées Artisan et Maître doivent être inspectées au niveau de la confection. Les juges doivent connaître quelles parties du costumes ont été réalisées par le participant et quelles parties ont été achetées, si c'est le cas.

**Documentation**

Il est fortement suggéré de fournir aux juges des images représentant le costume que vous présentez à la Mascarade lorsqu'il est tiré d'une oeuvre existante, surtout si il est possible que les juges ne connaissent pas cette oeuvre. Cette documentation comprend toute image où votre costume est représenté. Fournissez seulement des copie de ces images aux juges, aucun original.